Nations Unies S/PV.5788



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5788e séance

Vendredi 30 novembre 2007, à 10 heures
New York

Président :	M. Natalegawa	(Indonésie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Belgique	M. Verbeke
	Chine	M. Li Junhua
	Congo	M. Okio
	États-Unis d'Amérique	Mme Wolff
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Ripert
	Ghana	M. Christian
	Italie	M. Spatafora
	Panama	M. Arias
	Pérou	M. Chávez
	Qatar	M. Al-Qahtani
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir John Sawers
	Slovaquie	M. Matulay

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

07-62029 (F)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Je lui donne maintenant la parole.

M. Pascoe (*parle en anglais*) : Il y a trois jours, le processus de paix a connu les progrès les plus décisifs depuis plusieurs années. Le Premier Ministre israélien, M. Olmert, et le Président palestinien, M. Abbas, sont parvenus à une entente commune que le Président Bush a lue à l'ouverture de la conférence d'Annapolis. Cet accord comportait trois éléments importants.

Premièrement, ces dirigeants ont accepté d'ouvrir immédiatement et en toute bonne foi des négociations bilatérales en vue de conclure un traité de paix qui réglerait l'ensemble des questions en suspens, y compris toutes les questions centrales sans exception, tel que spécifié dans les accords précédents. Ils ont décidé de déployer tous les efforts nécessaires pour conclure un accord avant la fin 2008.

Deuxièmement, ils ont convenu qu'un comité directeur conjoint se réunirait en permanence. Le comité supervisera les travaux des équipes de négociation, et il tiendra sa première réunion le 12 décembre 2007. Les deux dirigeants ont également accepté de se rencontrer toutes les deux semaines.

Troisièmement, ils se sont également engagés à mettre en œuvre immédiatement leurs obligations respectives dans le cadre de la feuille de route et à créer un mécanisme américain, palestinien et israélien, dirigé par les États-Unis, pour assurer un suivi de la mise en œuvre. Les dirigeants se sont également engagés à poursuivre la mise en œuvre des obligations actuelles dans le cadre de la feuille de route jusqu'à la conclusion d'un traité de paix. Les États-Unis assureront un contrôle et évalueront la réalisation de l'engagement pris par les deux parties. Sauf accord contraire entre les parties, l'application du futur traité de paix dépendra de la mise en œuvre de la feuille de route.

Outre le consensus, les dirigeants israélien et palestinien se sont adressés l'un à l'autre, ainsi qu'aux participants à la conférence et au monde. Le Président Abbas a déclaré : « Aujourd'hui, nous vous tendons la main en tant que partenaires égaux dans la paix », en indiquant qu'il n'était pas impossible d'atteindre la paix si la volonté et la bonne foi prévalent. Il a aussi parlé de sa détermination à lutter contre le terrorisme « dans toutes les circonstances et quel qu'en soit l'auteur », en précisant : « Nous faisons cela pour notre propre peuple car nous le devons, non parce que c'est une obligation politique ».

Le Premier Ministre Olmert a souligné qu'il reconnaissait les souffrances des Palestiniens, dont celles des réfugiés. Il a affirmé savoir que la souffrance et la privation étaient une des sources les plus profondes de la culture de haine. Il a ajouté qu'il ne doutait pas que la réalité créée dans la région en 1967 changerait considérablement et il a reconnu que ceci représenterait un processus extrêmement difficile et que beaucoup de ses compatriotes le savaient mais qu'ils y étaient préparés.

Le contexte dans lequel le consensus a été présenté lui a donné davantage d'importance. Le Président Bush a ouvert la conférence et s'est engagé à déployer des efforts au cours de sa présidence en vue de faire tout son possible pour aider les parties à atteindre leur ambitieux objectif. Il s'est engagé personnellement à appuyer leurs activités en utilisant les ressources et la détermination du Gouvernement américain.

Outre le pays hôte et les parties, le Secrétaire général et les autres membres du Quatuor, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, le Groupe des Huit nations industrialisées et d'autres donateurs

importants et partisans du processus et, plus important encore, des représentants de la Ligue des États arabes ont participé à la conférence. Leur participation a montré le soutien arabe aux efforts déployés par le Président Abbas et la détermination de la Ligue arabe à participer activement à la recherche de la paix. Les membres de la Ligue arabe ont souligné leur soutien continu et uni à l'Initiative arabe de paix et leur conviction qu'il était nécessaire de conclure une paix globale dans la région.

Le soir précédant l'ouverture de la conférence, les principaux membres du Quartet se sont réunis à Washington et ont exprimé leur soutien résolu à la conférence. Ils se sont félicités de l'engagement des dirigeants israélien et palestinien visant à lancer des négociations bilatérales en vue d'établir un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza et, enfin, de conclure un accord global de paix au Moyen-Orient. La déclaration indique que cette réalisation reflète :

> « le résultat de plusieurs mois de travail des parties et du Quatuor, dont la détermination du Quatuor, avec les membres du Comité de suivi de la Ligue arabe, à élargir le cercle de soutien à la paix ».

Dans le cadre du processus au cours, le Quatuor se réunira le mois prochain, en marge de la Conférence de Paris, et attend avec intérêt une nouvelle réunion avec les membres de la Ligue arabe.

La conférence d'Annapolis a aussi été le lieu d'un débat approfondi sur le soutien international au renforcement des capacités institutionnelles de l'Autorité palestinienne, préparant ainsi la scène de la prochaine conférence des donateurs à Paris. La conférence de Paris donnera l'occasion à la communauté internationale de montrer sa détermination d'améliorer la situation sur le terrain. La reprise économique et la création d'un environnement sûr seront des conditions essentielles pour bénéficier de la confiance publique dans le processus renouvelé.

L'Autorité palestinienne a beaucoup travaillé à la préparation de Paris. Ce mois-ci, le Premier Ministre Fayyad a distribué un résumé du plan de réforme et de développement palestinien pour 2008-2010. Le plan, qui servira aussi de base à la communication que fera l'Autorité palestinienne à la communauté des donateurs, montre la responsabilité en matière budgétaire et l'engagement politique à l'égard de la réforme. Il établit aussi ce qu'Israël et la communauté internationale doivent faire en parallèle pour aider l'Autorité palestinienne à atteindre ses priorités économiques et institutionnelles au cours des trois prochaines années. Nous avons la certitude que le plan se révélera être une base solide pour assurer de nouveaux engagements financiers des partenaires internationaux, dont ceux de la région. Nous exhortons les membres du Conseil à l'examiner dès que possible.

Lors de son récent voyage dans la région, le représentant du Quatuor, Tony Blair, s'est joint au Premier Ministre palestinien Fayyad et au Ministre israélien de la défense Barak pour mettre en avant plusieurs initiatives qui auront un impact économique considérable sur le terrain. S'il est mené à terme, ce partenariat trilatéral pour la reprise économique et la croissance servira à assurer la confiance des Israéliens et des Palestiniens dans un règlement pacifique.

Durant les semaines qui ont précédé la conférence d'Annapolis, un certain nombre de faits nouveaux ont fourni des éléments positifs importants. L'Autorité palestinienne a pris des mesures relatives à la mise en œuvre des obligations prévues dans la première phase de la feuille de route en déployant 300 membres des forces de sécurité à Naplouse, dans une tentative pour contraindre les militants au calme et imposer l'ordre public. Ceci a conduit à une amélioration importante de la situation sécuritaire à Naplouse. Le Gouvernement israélien a facilité ce déploiement en autorisant le transfert d'armes, de munitions et d'équipements. Toutefois, les descentes nocturnes des Forces de défense israéliennes à Naplouse se poursuivent, ce qui remet en cause l'objectif d'assurer le contrôle de la sécurité par l'Autorité palestinienne.

Le Gouvernement israélien a annoncé la libération d'une nouvelle tranche de 441 prisonniers palestiniens, décision qui n'a pas encore été appliquée. L'activité d'implantations continue et aucun avant-poste n'a été démantelé. Nous encourageons les deux parties à déployer tous les efforts nécessaires pour mettre en œuvre tous les accords et établir une confiance mutuelle.

Je tiens aussi à souligner l'activité de la diplomatie arabe en prévision de la conférence. Plusieurs réunions régionales se sont tenues avant la conférence d'Annapolis, l'Égypte donnant l'exemple avec l'accueil des dirigeants arabes et du représentant du Quatuor Blair. Le Président Moubarak a aussi rencontré le Premier Ministre Olmert le 20 novembre à Charm el-Cheikh. Outre le débat sur la conférence

d'Annapolis, un accord positif a été conclu en vue de renforcer la coopération pour mettre fin à la contrebande vers la bande de Gaza. Par ailleurs, le 18 novembre, la Roi Abdullah de Jordanie s'est rendu à Damas pour la première fois depuis février 2004.

Nous avons des raisons d'espérer au vu de ces faits nouveaux, mais nous ne devons pas fermer les yeux sur les difficultés sur le terrain. La violence continue d'éprouver durement les Palestiniens et les Israéliens. Au cours de la période considérée, 42 Palestiniens ont été tués et plus de 133 blessés, quatre enfants ont été tués lors d'opérations de l'armée israélienne dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Plus de 346 Palestiniens ont été mis en détention par les Forces de défense israéliennes. Deux Israéliens ont été tués et six blessés. La Caporal Gilad Shalit, des Forces de défense israéliennes, en est à son dix-huitième mois de captivité à Gaza. Les militants palestiniens continuent de tirer des roquettes et des obus de mortier sur des points de passage entre Israël et Gaza et sur des centres de population israéliens. Au cours de cette période, les attaques à la roquette par des militants de Gaza ont augmenté, atteignant 116 tirs de roquettes et 121 obus de mortier. Le Secrétaire général continue de condamner tous les actes de terrorisme et tous les actes qui prennent des civils pour cibles ou les mettent en danger, compte tenu du caractère disproportionné ou non discriminatoire de ces actes.

Les luttes entre les factions palestiniennes se sont intensifiées – principalement à Gaza – ce qui a entraîné la mort de 18 personnes, dont trois enfants. Au cours d'un incident particulier, qui s'est produit le 12 novembre, des policiers du Hamas ont tiré sur un rassemblement de plus de 250 000 manifestants dont l'objectif était de commémorer la mort du Président Arafat. Ce rassemblement s'est transformé en émeutes, et sept membres du Fatah ont été tués et une centaine d'entre eux ont été blessés. Environ 400 partisans du Fatah ont été arrêtés.

La situation humanitaire sur le terrain, notamment à Gaza, reste une source de grave préoccupation – une question que le Secrétaire général a soulevée énergiquement dans ses déclarations publiques et dans les lettres qu'il a envoyées à ses collègues du Quartet et à tous les interlocuteurs présents à Annapolis. Karni, le point de passage principal des marchandises commerciales qui entrent à Gaza et en sortent, demeure fermé. Une étude sur la sécurité alimentaire, qui a été réalisée récemment par le Programme alimentaire mondial, a révélé que même si des quantités importantes d'aliments apportés par l'ONU pouvaient entrer, seulement 41 % des besoins alimentaires commerciaux les plus essentiels ont été satisfaits ces six dernières semaines. Le marché continue de pâtir des augmentations de prix significatives et de pénuries de produits, notamment les céréales, les huiles végétales, les produits laitiers et le lait pour bébé. Fait nouveau positif, mercredi dernier, le Gouvernement israélien a autorisé l'exportation de fraises et de fleurs provenant de Gaza à travers le point de passage de Shalom Kerem.

Rafah, principal point de passage vers l'Égypte emprunté par 1,5 million d'habitants de Gaza reste également fermé. Environ 6 400 ressortissants étrangers habitants à Gaza, dotés de la résidence permanente, d'un permis de travail, de visas d'étudiants ou admis à l'université n'ont pas été en mesure de sortir de Gaza depuis juin, notamment 670 étudiants que l'on a empêché de poursuivre leurs études à l'étranger. L'accès à des soins médicaux spécialisés pour les patients d'hôpitaux de Gaza ayant besoin d'un traitement en Israël, en Cisjordanie ou en Égypte continue d'être entravé, ce qui a entraîné la mort de 10 habitants de Gaza, notamment des femmes et des enfants, depuis le mois d'août, après qu'on les a empêchés de quitter Gaza pour recevoir des soins médicaux d'urgence. Les pièces de rechange ne peuvent pas entrer à Gaza, ce qui entraîne le délabrement des équipements médicaux et d'assainissement d'eau.

La division politique entre les Palestiniens se poursuit. Le Hamas continue de créer des structures parallèles à l'Autorité palestinienne et a convoqué une session illégale du Conseil législatif palestinien pour annuler tous les décrets pris par le Président Abbas depuis juin. En Cisjordanie, les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne ont continué d'arrêter des militants du Hamas, et les forces de sécurité du Hamas ont continué d'arrêter des membres du Fatah dans la bande de Gaza. Le Hamas a dénoncé la conférence d'Annapolis, et a tenu des manifestations de protestation tant à Gaza qu'en Cisjordanie.

Je voudrais passer maintenant au Liban. Le mandat du Président Lahoud a expiré le 23 novembre à minuit. La date limite constitutionnelle fixée pour choisir un nouveau Président libanais a expiré sans que l'élection ait lieu. La session parlementaire prévue alors le 30 novembre a été renvoyée au 7 décembre. C'est la sixième fois qu'une session parlementaire visant à élire un nouveau président est différée ces

deux derniers mois. Des efforts diplomatiques approfondis visant à établir une médiation entre les parties au Liban et au-delà se poursuivent en vue de combler l'écart politique. La majorité et l'opposition ont indiqué qu'elles poursuivraient les négociations.

Le Secrétaire général s'est rendu au Liban les 15 et 16 novembre afin de promouvoir l'élection d'un nouveau Président selon les dispositions et dans les délais prévus par la Constitution et avec l'appui le plus large possible. Le Secrétaire général a rencontré le Président du Parlement, le Premier Ministre, le dirigeant de la majorité Hariri, le patriarche maronite et un large éventail de dirigeants venus de tous les horizons politiques. Il a demandé aux dirigeants libanais, y compris aux candidats à la présidence, de placer l'intérêt national au-dessus de leurs intérêts personnels et sectaires à cette heure cruciale de l'histoire du Liban.

Pendant la période à l'examen, le Coordonnateur spécial pour le Liban et le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ont visité le camp de réfugiés palestinien de Nahr el-Bared afin d'examiner l'effort d'aide et de redressement d'urgence dirigé par l'UNRWA. Le processus de redressement et de reconstruction du camp est une entreprise extrêmement complexe qui exigera une coopération très étroite entre le Gouvernement libanais et l'UNRWA. On estime le coût actuel de la reconstruction de Nahr el-Bared à 200 millions de dollars. Sur les 54 millions demandés par l'UNRWA dans son appel d'urgence, seulement 28 millions ont été reçus à ce jour.

L'UNRWA travaille avec les réfugiés touchés, les parties sur le terrain, le Gouvernement libanais, l'armée, les donateurs et les communautés locales pour assurer la satisfaction des besoins immédiats et à plus long terme. Face à l'énorme dévastation subie par le camp, les efforts de l'UNRWA pour répondre aux besoins pressants des réfugiés et rétablir une vie à peu près normale ont permis le retour de pratiquement 1 000 familles dans une zone située autour du camp et connue en tant que « nouveau camp ».

Les violations aériennes israéliennes de la Ligne bleue et de l'espace aérien libanais se sont poursuivies pendant toute la période à l'examen. Pendant une partie du mois, le nombre de survols a augmenté considérablement, et ils ont parfois été effectués à des altitudes assez basses, et franchi le mur du son dans des zones peuplées, ce qui a généré stress et frustration parmi la population locale. Nous notons les préoccupations en matière de sécurité qui, selon Israël, le forcent à poursuivre ces survols, notamment les allégations de violations de l'embargo sur les armes décrété conformément à la résolution 1701 (2006). Les survols continuent toutefois de représenter des violations de la résolution 1701 (2006) et de saper la crédibilité de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et des Forces armées libanaises.

Dans une lettre adressée au Président du Conseil le 28 novembre, le Secrétaire général informe le Conseil de sécurité qu'il a l'intention de nommer Robert Serry des Pays-Bas Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne. Le Secrétaire général attend avec intérêt que M. Serry s'emploie à consolider les efforts de l'ONU pour appuyer le processus politique lancé à Annapolis et coordonner le travail de l'équipe de pays des Nations Unies. Dans l'intervalle, M. Maxwell Gaylard, qui dirige actuellement le Service de la lutte antimines au Département des opérations de maintien de la paix, a été nommé Coordonnateur spécial adjoint par intérim.

Nous sommes partis d'Annapolis avec une idée claire de la marche à suivre. Dans les remarques qu'il a prononcées au cours de la conférence, le Secrétaire général a annoncé que la famille des Nations Unies offrirait tout son appui à cet effort renouvelé. Il a souligné qu'il importait que l'on mette en œuvre l'entente commune grâce à l'ouverture des négociations relatives au statut final, à l'appui à l'Autorité palestinienne et à des mesures visant à mettre en œuvre sur le terrain les engagements pris. Il a déclaré, « Le succès ne dépend pas de ce que nous disons aujourd'hui, mais de ce que nous ferons demain ». Le Secrétaire général a également souligné qu'il restait préoccupé par les souffrances humanitaires de la population de Gaza et a appelé à des initiatives concrètes pour apaiser ses souffrances. Il a souligné qu'il était nécessaire de rétablir l'unité de Gaza et de la Cisjordanie sous l'Autorité palestinienne légitime, et a appuyé les efforts visant à étudier les possibilités d'établir une paix globale.

Cela fait 60 ans que l'État israélien craint pour sa survie et la survie de son peuple. Cela fait 60 ans que le peuple palestinien erre et souffre en quête d'un État. Il est temps que les Palestiniens aient leur foyer. Il est

temps que les Israéliens se sentent en paix chez eux. Il est temps d'agir. Jouons chacun notre rôle et allons de l'avant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pascoe de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.